

**Brigitte ESTEVE-BELLEBEAU**

**IA-IPR de Philosophie**

à

**Mesdames et messieurs les professeures et  
professeurs de philosophie de l'académie de  
POITIERS**

**S/C de mesdames et messieurs les chefs  
d'établissements et directeurs**

**Poitiers, le 15 Septembre 2021**

### **Lettre de rentrée commune aux IA-IPR de l'académie de POITIERS**

Chères et chers collègues,

La rentrée 2021 implique à nouveau l'engagement de tous au service de la réussite des élèves. Les corps d'inspection sont à vos côtés pour continuer à bâtir une école fidèle à ses valeurs : permettre à chaque enfant, sur tout le territoire, de s'épanouir et de déployer ses potentialités, pour qu'il devienne un citoyen libre et éclairé. Pour tenir cet engagement républicain, l'ensemble de la communauté éducative devra faire preuve de capacités adaptatives dans un contexte sanitaire évolutif, et se retrouver autour d'une culture humaniste, garante de l'intérêt collectif.

L'accompagnement des personnels s'incarne dans un Plan Académique de Formation riche, disciplinaire et transversal. Pour vous aider dans sa lecture, l'ergonomie de l'outil de consultation a été repensée. La formation continue reste un enjeu majeur de notre engagement professionnel : actualisation des connaissances, réflexions didactiques, partage et mutualisation entre collègues, enrichissement des pratiques, sont les clés de la professionnalité. Les modalités de formation sont variées, à différentes échelles (académique, ou locale avec les Formations d'Initiative Locale), afin de répondre aux besoins de chacune et chacun et aux spécificités des territoires.

Les dispositifs d'accompagnement personnalisé et de soutien aux élèves, doivent faire l'objet d'une réflexion partagée. Avec la crise sanitaire, la continuité des apprentissages a été bouleversée, particulièrement au lycée, les inégalités se sont creusées, et le décrochage s'est accru. Les enjeux de la continuité pédagogique sont donc à nouveau prégnants en cette rentrée. Notre Ecole doit garantir l'égalité des chances ; nous avons, collectivement, la responsabilité de sécuriser les parcours des élèves pour que ces derniers apprennent, progressent, développent leur ambition et construisent leur orientation. A cet effet, la consolidation des apprentissages fondamentaux reste d'une actualité forte, avec un focus particulier, cette année, sur la lecture, déclarée grande cause nationale. De plus, en cycle terminal, une nouvelle mission de référent de groupe d'élèves est introduite pour donner plus de souplesse dans l'accompagnement et le suivi.

Au lycée, cette rentrée est marquée par les ajustements de la réforme du baccalauréat qui font évoluer les modalités d'évaluation des 40% de contrôle continu. Cette décision place la question de l'évaluation au cœur de nos préoccupations communes. Elle nous invite à réfléchir collectivement aux différentes fonctions que les évaluations peuvent revêtir dans le parcours de l'élève, et aux façons d'articuler l'accompagnement des apprentissages et leur certification. Pour pouvoir proposer aux élèves un cadre sécurisant dans lequel ils pourront percevoir l'évaluation comme une composante positive et essentielle de leur formation, nous serons amenés à développer une culture commune et à en formaliser les principes. Les corps d'inspection seront à vos côtés et à ceux de vos chefs d'établissement pour avancer ensemble dans cette réflexion.

Dans chaque discipline, vous pouvez consulter les ajustements : (<https://www.education.gouv.fr/ajustement-pour-le-baccalaureat-general-et-technologique-compter-de-la-session-2022-324134>)

# Partager...

...des valeurs

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture fonde les principes de la citoyenneté sans lesquels on ne peut construire de sphère publique cohérente. La construction puis la reconnaissance de ce socle supposent d'accompagner les élèves à développer leur esprit critique et à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, et de les engager à questionner le monde. Cette année particulièrement, le développement de la citoyenneté s'inscrit aussi dans une dimension européenne avec la présidence française du conseil de l'Union Européenne (PFUE) au premier semestre 2022. Tous les établissements et les équipes éducatives sont invités à mettre leurs actions et projets aux couleurs de l'Europe.

. <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo27/MENC2118652C.htm>

...des pratiques

Nous ne le rappellerons jamais assez : le travail d'équipe, disciplinaire comme éducative, bénéficie aux élèves autant qu'aux personnels. Partager des pratiques, mutualiser, construire ensemble, permettent de donner du sens au parcours des élèves, d'assurer la continuité des apprentissages et d'enrichir les pratiques pédagogiques. Les évaluations nationales sont un bon support de réflexion collective : leurs résultats peuvent apporter des éclairages importants sur les acquis des élèves et les remédiations à développer, dans chacune des disciplines enseignées.

Nous avons conscience des défis qui vous attendent encore cette année et connaissons votre engagement aux côtés des élèves et de leur famille. Soyez-en d'ores et déjà remerciés. Nous vous assurons de notre soutien dans vos missions au service de la réussite des élèves.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

**Le collège des IA-IPR de l'Académie de POITIERS**

---

Chères et chers collègues,

J'espère que vos congés d'été ont été bien reposants. Je souhaite à tous les entrants dans l'Académie ainsi qu'aux professeurs nouvellement affectés une très bonne installation dans leur nouvel établissement. Je tiens à adresser un salut particulier aux professeurs stagiaires qui rentrent dans le métier et viennent joindre leurs forces à celles des professeurs plus chevronnés et déjà présents dans l'académie.

Si l'actuelle pandémie a constitué et constitue encore, à bien des égards, une épreuve pour l'ensemble des personnels de l'École, tout comme pour les élèves et les familles, la continuité des enseignements de philosophie aura été dans l'ensemble bien assurée. Elle aura permis d'expérimenter – avec difficulté parfois – des situations et des dispositifs pédagogiques nouveaux, notamment en ce qui concerne l'appropriation par les élèves du travail qu'ils effectuent avec leurs professeurs. Je tiens à vous remercier pour votre engagement dans ce moment si difficile, dont nous nous efforcerons de tirer les meilleurs enseignements.

Les modalités nouvelles de correction des copies du baccalauréat – désormais numérisées – ont induit lors de la session 2021 des difficultés d'ordre technique qui ont été précisément signalées et répertoriées, en vue d'une amélioration d'ensemble du dispositif Santorin. Des questions de principe ont aussi été soulevées, qui appellent une réflexion collective.

On sait que notre discipline ne dispose pour l'évaluation des copies du baccalauréat ni de barèmes, ni de corrigés préparés à l'avance : la prise en charge soigneuse de copies, le travail des commissions d'entente et d'harmonisation, jouent un rôle décisif. Je tiens à remercier toutes celles et ceux dont la rigueur et le professionnalisme ont permis la

bonne tenue des épreuves d'examen, dans la considération que nous devons aux institutions de la République comme au travail de préparation des élèves et de leurs professeurs. Que les responsables des commissions d'entente et d'harmonisation soient eux aussi remerciés, pour la qualité du suivi accompli dans des conditions parfois compliquées.

***Mais en ce début d'année, c'est en avant surtout qu'il convient de porter notre regard, et je veux partager avec vous quelques-unes des priorités qui seront les nôtres dans les mois à venir.***

## **I – Des chantiers partagés**

Plusieurs chantiers ou même frontières nouvelles s'offrent en effet à notre discipline, qui appellent de votre part un investissement intellectuel et pédagogique soutenu, une réflexion collective aussi, de premier plan :

**1/ Cette année encore notre discipline poursuit son évolution** dans le cadre d'un programme renouvelé et paru au BO spécial N°8 du 25 juillet 2019, et dans une situation institutionnelle inédite :

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39051](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39051)

Dans le respect de la liberté pédagogique et de l'exigence intellectuelle auxquelles nous sommes attachés, il s'agit notamment de prendre en compte de nouveaux auteurs, pour renouveler progressivement les corpus proposés en étude suivies des œuvres ou en études ponctuelles des textes. Le renouvellement des « repères », dont on sait l'importance pour le travail des concepts et pour la formulation des sujets de baccalauréat, vous offre aussi de belles perspectives de structuration et d'approfondissement au sein des cours. Aux collègues les plus jeunes, ou à ceux qui entrent dans le métier, je rappelle que le soutien de leurs aînés leur est acquis, et qu'il ne faut pas hésiter à demander conseils et à partager les expériences !

S'agissant des auteurs et traditions nouvelles qui ont fait leur entrée dans le programme, des projets de formation sont en préparation au niveau national – l'une notamment en partenariat avec l'Inalco – dont je vous tiendrai bien évidemment informés.

Consacrées à « La justice » – et en rapport avec le programme de l'agrégation interne – les Rencontres Philosophiques de Langres, qui se tiennent du 6 au 9 octobre prochain, permettront de produire d'intéressantes ressources, qui seront mises en ligne pour vous et pour vos classes. D'ores et déjà, des ressources nouvelles et des documents d'accompagnement ont été publiés sur le site Eduscol, auxquelles je vous invite à vous référer très régulièrement. Vous pouvez aussi y renvoyer les élèves et les familles, et vous y référer lors des échanges dans les conseils pédagogiques auxquels vous participez.

<https://eduscol.education.fr/1702/programmes-et-ressources-en-philosophie-voie-gt>

**2/ L'enseignement de spécialité « Humanités, littérature et philosophie »** requiert de votre part un investissement lui aussi très soutenu. Il permet en effet aux professeurs de philosophie, sur les deux années de première et de terminale, de construire un enseignement de cycle très exigeant : disciplinaire et interdisciplinaire à la fois, sur la base d'une coopération à la fois régulière et souple avec vos collègues de Lettres. Nous pouvons profiter de l'appétence évidente que les élèves de 1<sup>ère</sup> manifestent pour cette spécialité ; et, corrélativement, nous devons être particulièrement vigilants quant à la poursuite de cette formation en classe terminale, de même que nous le sommes, en général, aux questions d'orientation.

Vous pouvez retrouver les programmes de la spécialité « HLP » ainsi que les ressources d'accompagnement à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-g>

NB : le programme limitatif de l'épreuve HLP de terminale défini au BO spécial n°2 du 13/02/2020, reste inchangé.

**3/ L'option « droits et grands enjeux du monde contemporain »** est désormais offerte à l'ensemble des lycéens de la voie générale. Si la prise en charge de cette option requiert d'avoir d'une manière ou d'une autre *rencontré* le droit, les conditions d'accès sont désormais assouplies. Des possibilités de formation complémentaire sont en cours de constitution au niveau national - un parcours m@gister sera bientôt proposé. Que les professeurs qui sont ou seraient intéressés me le fassent savoir, afin que leur projet puisse être pris en compte et consolidé, et partagé avec mes collègues inspecteurs et inspectrices des autres disciplines impliquées.

**4/ Les « ateliers philosophiques » en lycée professionnel** : sur cette frontière institutionnelle nouvelle, le ministre a souhaité qu'après de longues années d'expérimentation, des « ateliers philosophiques » puissent être ouverts dans tous les lycées professionnels qui en construiraient le projet, et cela pour toutes les académies de notre pays : soit dans le cadre des dispositifs de co-intervention, soit dans le cadre des modules de poursuite d'études, soit en accompagnement inter-disciplinaire du « chef d'œuvre ». La présence d'un enseignement et d'un professeur de philosophie, travaillant en bonne entente et coopération avec ses collègues de l'enseignement général ou des disciplines professionnelles, constitue une ouverture à explorer et à développer dans les années à venir.

**5/ La laïcité dans la pensée et dans les actes** : il est hautement souhaitable que vous contribuiez, d'une manière ou d'une autre, aux enseignements et aux séquences de formation relatives à la laïcité, dont on sait l'importance pour notre institution, et particulièrement dans notre académie. Cela peut se faire dans le cadre de l'« enseignement moral et civique », dont je vous rappelle qu'il est ouvert à l'ensemble des disciplines et des professeurs ; mais aussi au-delà, dans les moments de réflexion collective qui s'offrent aux professeurs et aux élèves.

*Pour l'ensemble de ces questions, vous trouverez sur le site disciplinaire de l'Académie ces informations et bien d'autres, notamment le suivi de l'actualité philosophique académique, nationale voire internationale, grâce à la vigilance soutenue de notre webmestre Antoine Frappier et de François Elie, interlocuteur académique du numérique. Vous y retrouverez aussi les références des textes majeurs en vigueur qui encadrent notre enseignement. Par ce biais, il vous est possible de contacter les responsables du site à tout instant.*

## **II – Les rendez-vous d'inspection**

À côté des rendez-vous de carrière qui sont déterminés par le rectorat sur la base d'un dispositif national, des visites d'accompagnement sont toujours possibles à votre demande. Les réunions d'équipe en établissement, auxquelles je suis très attachée, sont des occasions de nous rencontrer en petits effectifs pour nous entretenir des pratiques pédagogiques. Il y sera particulièrement question de l'évaluation, car si l'épreuve finale est maintenue pour la philosophie, les notes au fil de l'eau comptent à l'évidence aussi : pour le Livret scolaire, et pour les candidatures Parcoursup. Le mouvement amorcé pour une harmonisation de la notation et des exercices auxquels elle s'applique se poursuit dans toutes les disciplines dans la perspective d'assurer une plus grande équité devant Parcoursup notamment, mais aussi pour l'obtention du baccalauréat. Toujours respectueuses de la liberté philosophique et pédagogique, les discussions que nous aurons au fil des réunions à venir seront sans aucun doute d'un grand bénéfice pour l'évaluation de l'épreuve finale.

Un guide de l'évaluation, élaboré par les Inspections générales, indique désormais les grands principes que chaque établissement est invité à décliner puis à valider collectivement. Ce guide est en ligne :

<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>

L'Inspection Générale de philosophie insiste notamment sur la nécessité des entraînements en temps limité et vous invite à mentionner dès à présent dans vos discussions avec vos chefs d'établissement la remarque suivante (p. 17 du guide) :

« La régularité des exercices joue un rôle déterminant. La préparation des épreuves terminales de philosophie doit donner lieu, tout au long de l'année de terminale à des entraînements en nombre suffisant : trois devoirs en temps limité au moins sur l'ensemble de l'année organisés dans les conditions de l'examen (« baccalauréat blanc » ou autres) et dont les sujets doivent être ajustés à la progression d'ensemble du cours, en bonne complémentarité avec les exercices et devoirs prescrits en temps libre. »

### III - La formation continue

La formation continue à laquelle vous participez d'habitude en très grand nombre n'a pas pu être mise en œuvre l'année dernière autrement que pour les stages dits prioritaires, car portant sur la réforme. Seules les formations sur l'enseignement de spécialité ont donc pu être dispensées.

Le travail se poursuit et reprend fort heureusement cette année : plusieurs nouveaux stages vous seront proposés. Nous pourrions ainsi nous retrouver en présence, pour ces moments de réflexion partagés.

**La campagne d'inscription est ouverte jusqu'au 25 septembre *dernier délai*.**

Vous trouverez ci-dessous, pour faciliter la recherche, la copie des identifiants et modules de stage ; (NB : ces stages sont à public désigné ; candidature individuelle, inscription dans GAIA « individuel »).

- **ENSEIGNER HLP EN PREMIÈRE** : dispositif 20210528, clé 5400
- **ENSEIGNER HLP EN TERMINALE** : dispositif 20210530, clé 0711
- **GRAND ORAL EN HLP** : dispositif 20210532, clé 1539

Et aussi :

- **Un stage sur la philosophie de Simone de Beauvoir**, initialement prévu le 7 octobre, sera reprogrammé dès que possible ( 20A013261 – clé 53370) – un séminaire des Rencontres Philosophiques de Langres étant par ailleurs consacré à cette autrice.
- **Un stage sur la pensée de Kierkegaard**, porté par Philippe Grosos (professeur à l'université de Poitiers) et Oliver Norman. ( 20210658 – clé 4029). Il aura lieu en mars 2022.
- **Un stage sur le thème « enseigner la philosophie en séries techniques »** sera porté par trois collègues de l'académie : Victor Lagarde, Lila Echard, et Mael Bernard. ( 20210640 – clé 2245). Il est prévu en décembre 2021.

Cette année, **le concours Lommois des lycéens est relancé**. Vous trouverez sur le site académique l'ensemble des informations relatives à l'inscription, ainsi qu'au règlement. Pour toute question liée à ce concours, merci de m'adresser vos demandes par mail.

*Vous souhaitant à toutes et à tous une belle année de réflexion philosophique, je compte sur vous pour la continuité et l'inventivité de notre discipline, dans tous les moments et les lieux où elle contribue à la formation des élèves et à la bonne vie de notre institution !*

Très cordialement,

**Brigitte Esteve-Bellebeau - IA-IPR de Philosophie - Académies de Poitiers et Limoges**